

gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs

RNCP17908 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Université Paul Sabatier - Toulouse 3

<http://www.ups-tlse.fr>

Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion (CUFR)

<http://www.univ-jfc.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel assure les étapes successives de la mise en oeuvre, du développement, de l'évaluation de projets et d'événements dans le domaine des activités physiques de pleine nature (APPN).

Ce professionnel est donc qualifié pour :

- Concevoir un programme d'action et sa planification,
- Participer à un pilotage de projet,
- Coordonner une équipe d'intervenants et de salariés,
- Suivre et contrôler l'exécution du budget du programme d'action,
- Formaliser l'organigramme de la structure,
- Communiquer avec les partenaires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce professionnel a les compétences professionnelles suivantes :

- commerciales : Il apprécie les différentes demandes des partenaires - il structure l'offre de produit - il assure la communication en direction des partenaires – il met en place et suit une offre d'organisation sportive - il participe à l'acte de vente.
- budgétaires : Il veille au respect des procédures et des échéances budgétaires – il gère les aspects financiers de l'organisation sportive : budget prévisionnel, suivi budgétaire, dans le respect des régies comptables.
- juridiques et administratives : il assure principalement les opérations administratives et financières - il organise et structure le secrétariat - il formalise l'organigramme fonctionnel et participe à la gestion des contrats (travail et partenariat) – il connaît la réglementation applicable à l'activité.
- En ressources humaines : il mobilise et coordonne les ressources humaines nécessaires à l'activité de la structure - il développe et planifie des projets tout en s'adaptant à la spécificité de la demande. Il met en oeuvre de façon cohérente des pratiques pour des publics variées et

coordonne les différentes disciplines des activités physiques de pleine nature . Il coordonne les sites déconcentrés de pratique

pour organiser la qualité des prestations et encadrement. Il collabore à la gestion préservée des sites de pratiques auprès des acteurs locaux.

La maîtrise de ces compétences lui permet d'adapter les services offerts en fonction des besoins des publics, d'apprécier les différentes demandes et de négocier avec les partenaires dans une perspective de développement économique, sportif et territorial.

Gestion de l'organisation : Connaissance de la gestion et de l'organisation de l'entreprise ou de l'association, statuts, gestion financière, analyse, budgétisation et contrôle des coûts.

Gestion de l'événement : Méthodologie de projet - élaboration de cahiers des charges - partenariat communication

- impact économique.

Marketing appliqué aux activités physiques sportives et de loisir : Le marché, les perspectives, le produit commercial, la vente, l'économie du marché appliquée aux sports, aux événements, aux spectacles sportifs et aux loisirs.

Approche juridique : Droit du sport, droit du travail et de la sécurité sociale, la sécurité et protection des usagers et droit de la responsabilité.

Gestion opérationnelle : Logistique qualité, certification et sécurité, exploitation de bases de données et de tableaux de bord, gestion des aléas, assurances et responsabilités.

Connaissance du secteur sportif et des activités de loisir : Les différents types de motricité mis en jeu, les effets sur la santé, les pratiques de remise en forme, éthique et enjeux de la pratique sportive, le matériel sportif et les normes NF.

Communication : Langues étrangères, stratégies de communication, expression écrite et orale, informatique et multimédia.

Professionalisation : Stage et projet tuteuré, méthodologie de projet, méthodologie de diagnostic.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel est opérationnel dans les secteurs suivants se rapportant aux produits activités physiques de pleine nature (APPN)

- les associations
- Collectivités territoriales et collectivités publiques
- les clubs professionnels
- les prestataires d'événements
- les activités de loisir sportif (structure privée ou Société d'économie mixte)
- le secteur de la mise en forme

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent de développement
- Coordonnateur de projet
- Conseiller
- gestionnaire
- Chargé de mission
- Chef de projet
- Assistant de direction - Agent commercial

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
oui

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
non

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17908/>